



SEPTIEME ANNEE. — N° 152 ABONNEMENTS: 4 fr. 50 (6 mois), 11 fr. (1 an)
REDACTION ET ADMINISTRATION: ROUBAIS, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIS
ANNONCES: Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal; ROUBAIS, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIS

HAINES OU AMOUR ?

L'injustice et la misère écrasantes sont indissolublement liées au régime social actuel. C'est pourquoi nous souhaitons, nous voulons le renversement de ce régime.

Ne nous faisons pas illusion, notre lutte sera pénible et exigera des sacrifices. Si l'esprit de haine nous pousse à attaquer l'état de choses actuel, nos actes inspireront une juste défiance.

Et alors même que, par une répartition plus équitable des richesses, de meilleures conditions de vie, sont assurées à tous, il restera toujours des misères physiques à soulager, des souffrances morales à alléger.

C'est pourquoi nous devons, nous, les socialistes militants, donner à nos tendances et à nos actes le caractère de bonté, de sympathie, d'altruisme, qui en feront les plus hautes, les plus nobles manifestations humaines.

La haine, fièvre dévorante et mauvaise, envahit tout le cœur et toute la pensée, et finit par devenir incurable. Elle étouffe tout sentiment généreux, tout mobile qui pourrait aider l'homme à s'élever.

Et combien, dans notre mouvement socialiste, la haine a déjà fait de tort ! Celui qui se laisse guider par la haine, veut établir son insatiable « Moi » au-dessus des besoins de la cause commune.

Ne nous laissons point aveugler par la haine, mais tâchons de la combattre, de la vaincre, et nous aurons une force de plus pour la réalisation du bien.

Amour et énergie, telle doit être la devise de ceux qui luttent pour le combat, pour le triomphe du Socialisme. L'amour envers tous ceux qui souffrent et qui peinent, l'amour qui crée le désintéressement et la bonté, l'amour qui aspire à la perfection morale.

Seul l'Amour de l'Humain nous donnera l'énergie de mener la lutte pour la Justice et le Bien, qui sont la plus haute expression du socialisme.

CHRONIQUE

Une alerte au village

Nous sommes en Touraine, et si vous préférez, en Poitou. Voici, dans la riche campagne, un village entouré de cultures. La population y vit heureuse, dans la régularité de ses travaux.

Un matin, cependant, un bruit se répandit que la mairie vient de recevoir une dépêche officielle, dépeçant sur papier jaune. Un conseiller municipal se précipite vers la mairie, et se précipite à son tour vers le village.

Et elle devrait s'inquiéter un peu plus de l'homme, de sa conscience, de ses devoirs, de ses droits. Ce serait un assez grand tâche. Si les instituteurs français donnent, comme dit l'instituteur de Berlin, un enseignement pratique de la religion, un « enseignement pratique de la religion », les préfets en retireront toujours quelque chose de plus pratique encore : l'argent et la domination.

Manœuvres cléricales

Un de nos lecteurs des environs de Cambrai nous donne un exemple édifiant de la morale d'un certain abbé qui travaille déjà en vue des élections.

« Ce abbé a osé dire à un électeur que « mal voler » était un péché beaucoup plus grave que bien d'autre l'adultère par exemple. L'électeur à qui l'abbé disait cela étant marié a protesté, quoiqu'il bien pensant. Il avait peur pour son front, mais l'abbé, qui n'a pas à craindre ce genre d'inconvénient pour lui-même, a longuement développé sa thèse. Mal voler, c'est voter pour le démon ! »

Il aurait pu ajouter que l'adultère est double profit pour la bonne cause. L'adultère, en effet, même la femme en confesse et son confesseur lui impose pour pénitence de faire bien voter le mari et même l'amant. Cela fait deux voix de plus.

Pieux fuyards

On n'a pas oublié le Père franciscain Keriha, cette brute aux griffes d'Harpaquin, qui recueillait dans une prétendue maison de retraites, à Vanves-Malakof, près de Paris, de pauvres vieilles femmes, leur faisant donner de son testament leurs quatre sous, puis les livrait à un gardien assommé qui habitait de son mieux l'échancré des héritages.

Le président du conseil a pu dire à la tribune de la Chambre que la chapelle s'était dressée contre l'Eglise et que les membres de l'épiscopat ne semblaient pas autrement fâchés d'être débarrassés des moines.

On vient de s'apercevoir que quatre paroisses importantes du diocèse de Bordeaux avaient pour curés des membres d'ordres religieux. Verdelais et Toinence étaient desservies par des maristes, Archaon par des dominicains et Soulat par des bénédictins.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES MINEURS

(De notre correspondant spécial.) Londres, 31 mai. — On sait que le Congrès a été miné mercredi, la question des accidents de travail survenus dans les mines ou autour des mines et de la responsabilité des compagnies.

Une autre question non moins importante a été discutée ce même jour : c'est celle de la caisse de retraites. Beaucoup d'ouvriers de Londres et même de membres de la riche bourgeoisie continuèrent à assister nombreux à ces intéressants débats.

Le Congrès a été d'avis que le gouvernement de tous les pays devrait s'occuper de créer de bonnes lois concernant les caisses de retraites pour les mineurs. Une commission a été nommée pour étudier les importantes questions qui intéressent leur corporation.

Les Caisses de retraites

L'article 5 de l'ordre du jour du Congrès portait : « Le Congrès est d'avis que le gouvernement de tous les pays devrait s'occuper de créer de bonnes lois concernant les caisses de retraites pour les mineurs. Une commission a été nommée pour étudier les importantes questions qui intéressent leur corporation. »

Les délégués anglais qui parlent sur cette question déclarent qu'il n'est pas nécessaire à ce sujet de faire de longues discussions. Ils ont accepté d'accord pour réclamer une loi instituant des caisses de retraites pour les mineurs.

Le Congrès a été d'avis que le gouvernement de tous les pays devrait s'occuper de créer de bonnes lois concernant les caisses de retraites pour les mineurs. Une commission a été nommée pour étudier les importantes questions qui intéressent leur corporation.

Logements à bon compte

Le Daily Express publie une dépêche de New-York d'après laquelle Edison aurait inventé un nouveau ciment, destiné à révolutionner non seulement l'art de la construction, mais encore les conditions de la vie.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 31 mai. — Le Conseil des ministres s'est réuni à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Le Conseil a été très court, pour permettre au président du Conseil de se rendre à une heure de train à la Chambre, où il a lu le projet de loi sur les associations.

Le naufrage de la « France »

La perte du 5 métrés France a émotionné de ses titres différents le monde marin. Chacun s'ingénie à rechercher les causes de ce désastre. Equipage restreint, disent les uns ; coup de « Pampero » disent les autres.

Pour ma part, j'incline à croire que si, à la mer, il y a des causes de majeure impossibilité à prévoir, il y a souvent des mesurages, des erreurs de calcul, des fautes de l'espèce, elles ne semblent pas avoir été prises.

Pour s'être trop exaltés sur les formes grandioses de ce magnifique cueilleur de primes, les journaux maritimes nous laissent ignorer quel sera le sort des familles de ceux qui furent les marins de ce voilier.

Nous persistons à supposer, malgré l'absence de nouvelles, que l'équipage a été recueilli par quelque pagnebot cinglant dans ces parages et qu'une heureuse dépêche mettra bientôt un terme à nos douloureuses angoisses.

En vain divers syndicats maritimes et autres se sont adressés aux journaux publics pour demander l'abrogation de cette loi inique du 21 avril 1898.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 31 mai. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. DESCHANEL.

Les Interpellations sur l'Algérie

LE PRÉSIDENT. — La Chambre a décidé qu'elle statuait aujourd'hui sur la fixation de la date de l'interpellation de M. Drumont sur la situation des événements d'Algérie.

LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre. M. Drumont a été rappelé à l'ordre par M. Lataud.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 31 mai. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. DESCHANEL.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES MINEURS

(De notre correspondant spécial.) Londres, 31 mai. — On sait que le Congrès a été miné mercredi, la question des accidents de travail survenus dans les mines ou autour des mines et de la responsabilité des compagnies.

Une autre question non moins importante a été discutée ce même jour : c'est celle de la caisse de retraites. Beaucoup d'ouvriers de Londres et même de membres de la riche bourgeoisie continuèrent à assister nombreux à ces intéressants débats.

Les Troubles de Margueritte

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation Marchal et Morinaud.

M. ALBIN ROZET a la parole. Il reprend l'exposé des événements de Margueritte.

M. MORINAUD a la parole. Il expose les conditions dans lesquelles fut faite la colonisation de cette région.

LE SÉNAT

Paris, 31 mai. — La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. PAUL LEBLANC.

LES AGENTS DES TRAINS

On reprend la discussion de la proposition de loi relative à la situation des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains.

M. GODIN, rapporteur, répond au discours prononcé par M. LEBLANC.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 31 mai. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. DESCHANEL.

Le Congrès International DES MINEURS

(De notre correspondant spécial.) Londres, 31 mai. — On sait que le Congrès a été miné mercredi, la question des accidents de travail survenus dans les mines ou autour des mines et de la responsabilité des compagnies.

Une autre question non moins importante a été discutée ce même jour : c'est celle de la caisse de retraites. Beaucoup d'ouvriers de Londres et même de membres de la riche bourgeoisie continuèrent à assister nombreux à ces intéressants débats.

Les Caisses de retraites

L'article 5 de l'ordre du jour du Congrès portait : « Le Congrès est d'avis que le gouvernement de tous les pays devrait s'occuper de créer de bonnes lois concernant les caisses de retraites pour les mineurs. Une commission a été nommée pour étudier les importantes questions qui intéressent leur corporation. »

Les délégués anglais qui parlent sur cette question déclarent qu'il n'est pas nécessaire à ce sujet de faire de longues discussions. Ils ont accepté d'accord pour réclamer une loi instituant des caisses de retraites pour les mineurs.

Le Congrès a été d'avis que le gouvernement de tous les pays devrait s'occuper de créer de bonnes lois concernant les caisses de retraites pour les mineurs. Une commission a été nommée pour étudier les importantes questions qui intéressent leur corporation.

Nationalisation des Mines

Vient ensuite la question de la nationalisation des mines.

MAROLLE, délégué belge, prend la parole et demande que le Congrès vote par acclamations le principe de la nationalisation des mines.

Un délégué anglais, JONESONE déclare qu'il est partisan de la nationalisation des mines, mais que l'Angleterre ne peut le faire à moins d'être aidée par les autres pays.

Contrôle des Salaires

Judi, à la séance du matin, le Congrès aborde la sixième question de l'ordre du jour, présentée par la France.